

224C2416
FR0012757854-FS0878

22 novembre 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

SPIE SA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 novembre 2024, Bpifrance Investissement (27-31 avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons Alfort cedex), agissant pour le compte de la société de libre partenariat LAC I SLP¹ dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 19 novembre 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SPIE SA et détenir pour le compte de LAC I SLP, 4 916 194 actions SPIE SA représentant 9 582 388 droits de vote, soit 2,95% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession hors marché et d'une perte de droits de vote double suite à la mise au porteur de 4 450 000 actions SPIE SA.

¹ Bpifrance Investissement précisant qu'il s'agit d'un fonds professionnel spécialisé et constitué en tant que société de libre partenariat représentée par son gérant et sa société de gestion (Bpifrance Investissement) agissant dans le cadre des articles L. 233-9 II, 1° du code de commerce et 223-12 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 166 907 584 actions représentant 191 785 022 droits de vote (suite à la perte de 4 279 865 droits de vote résultant de la mise au porteur de 4 450 000 actions SPIE SA), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.